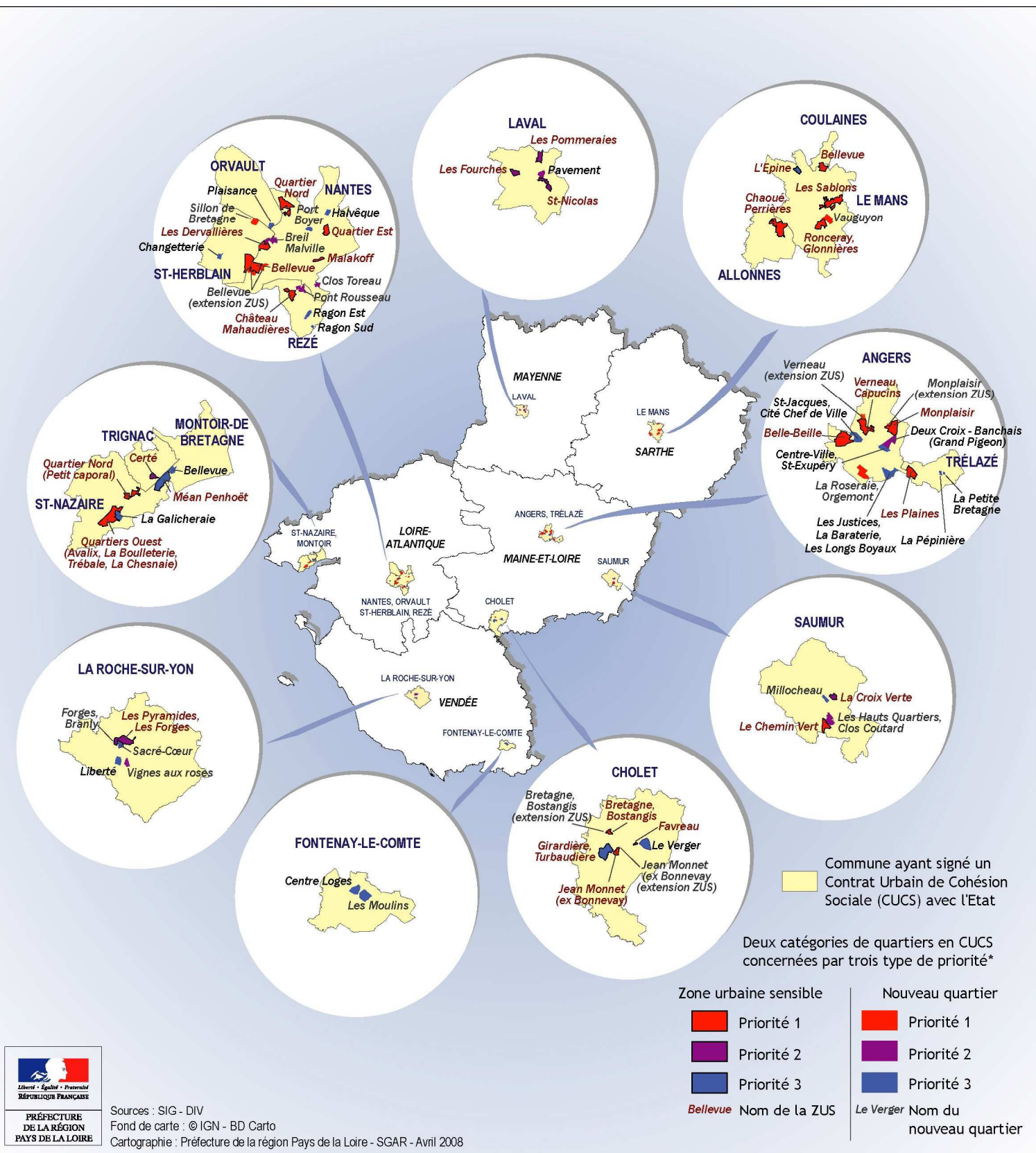


# POLITIQUE DE LA VILLE EN PAYS DE LA LOIRE

## CARTE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) signés au 31 mars 2007



Sources : SIG - DIV  
 Fond de carte : © IGN - BD Carto  
 Cartographie : Préfecture de la région Pays de la Loire - SGAR - Avril 2008

\* 1. Quartiers dans lesquels une intervention massive et coordonnée de l'ensemble des moyens disponibles est absolument indispensable. L'essentiel des crédits spécifiques seront mobilisés sur ces territoires, en prenant en compte les charges et les ressources des collectivités contractantes.  
 2. Quartiers dans lesquels les difficultés sociales et économiques sont moindres mais pour lesquels la mobilisation de moyens spécifiques au-delà des moyens de droit commun est néanmoins nécessaire.  
 3. Quartiers où les actions à mettre en oeuvre relèvent davantage de la prévention ou de la coordination des moyens de droit commun.

(Extrait de la circulaire du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des CUCS)  
**NB. Parmi les ZUS, 4 quartiers sont également en Zone France Urbaine (ZFU) : Nantes / St-Herblain - Bellevue, St-Nazaire - Quartiers Ouest, Angers - Belle Beille et Le Mans - Les Sablons.**